

# L'AGRICULTURE DANS LE PAYS VOIRONNAIS



## Préambule

Ce document restitue les principaux constats, chiffres clés et enjeux issus du diagnostic agricole mené par la CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais) en 2019. L'objectif était de constituer un socle de données de référence puis, sur cette base, de mettre en place un Observatoire « agricole et alimentaire » afin de suivre dans le temps les évolutions de l'agriculture et la façon dont elle se prépare et répond aux défis sociétaux, économiques, environnementaux et climatiques qui -force est de le constater- sont de plus en plus prégnants.

Cet important travail de diagnostic a été réalisé par le pays Voironnais principalement sur la base d'une enquête téléphonique menée en 2019 auprès des exploitants agricoles du territoire. Ainsi, un ensemble de 234 exploitations a été enquêté sur 306 recensées, soit un échantillonnage représentatif avec plus du trois quarts des exploitations (76 %). Le quart restant d'exploitations non enquêtées s'explique en partie par le souhait légitime de certains exploitants de ne pas participer à l'enquête ou, pour quelques cas, par l'incapacité de l'enquêteur à réussir à contacter le chef d'exploitation.

Les informations fournies par les exploitants, sur cette base déclarative, ont été capitalisées dans une base de données puis exploitées pour construire les analyses. Les réponses communiquées par les exploitants sont jugées de bonne foi et n'ont pas fait l'objet de vérifications.

Afin de compléter certaines dimensions inhérentes et indispensables à l'établissement d'un diagnostic agricole, d'autres sources d'informations ont été mobilisées, notamment :

- La base de données d'occupation du sol SPOT Thema, disponible auprès de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), afin de disposer de données sur l'évolution surfacique des terres agricoles.
- Les chiffres et analyses de la statistique, l'évaluation et la prospective agricole « Agreste » du ministère en charge de l'agriculture et l'alimentation.
- Les données climatiques, d'émissions de GES et de consommation d'énergie issues du diagnostic du Plan Climat Air Energie territoire (PCAET) du Pays Voironnais 2019-20205.

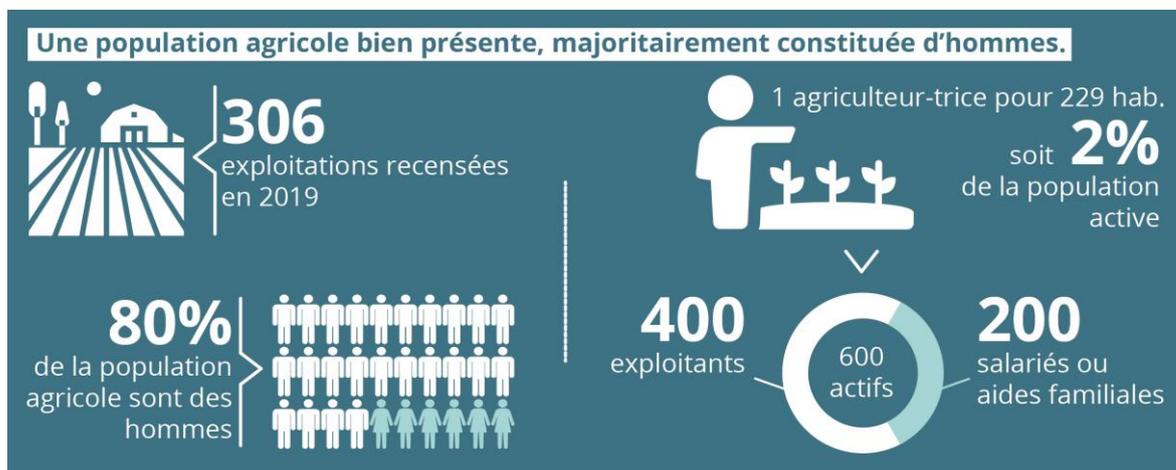
Enfin d'autres sources de données ont pu être utilisées comme : le Recensement Général Agricole (RGA) établi par l'INSEE (version 2010), ou encore le registre parcellaire graphique (RPG 2019) instauré par la Politique Agricole Commune (PAC) et administré par l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

### **Avertissement au lecteur :**

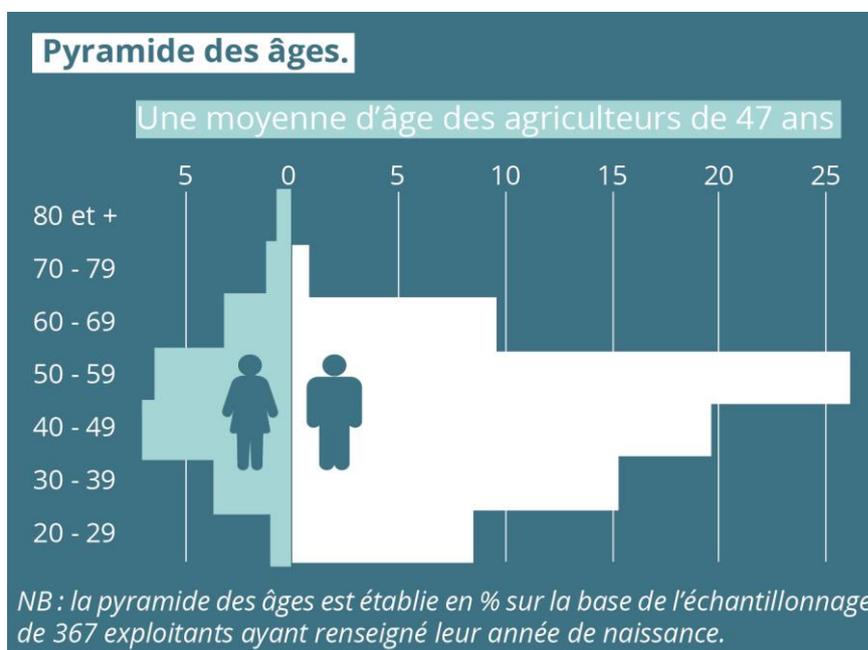
*Les différentes sources de données citées ci-dessus n'ont pas été établies avec les mêmes méthodologies et sont donc, à ce titre, difficilement comparables. C'est pourquoi, il a été choisi de préciser systématiquement, dans les pages qui suivent, les sources de données utilisées afin que le lecteur soit en mesure de porter par lui-même un regard avisé et critique sur les analyses produites. Si la source n'est pas explicitement mentionnée, c'est qu'elle relève du travail d'enquête 2019.*

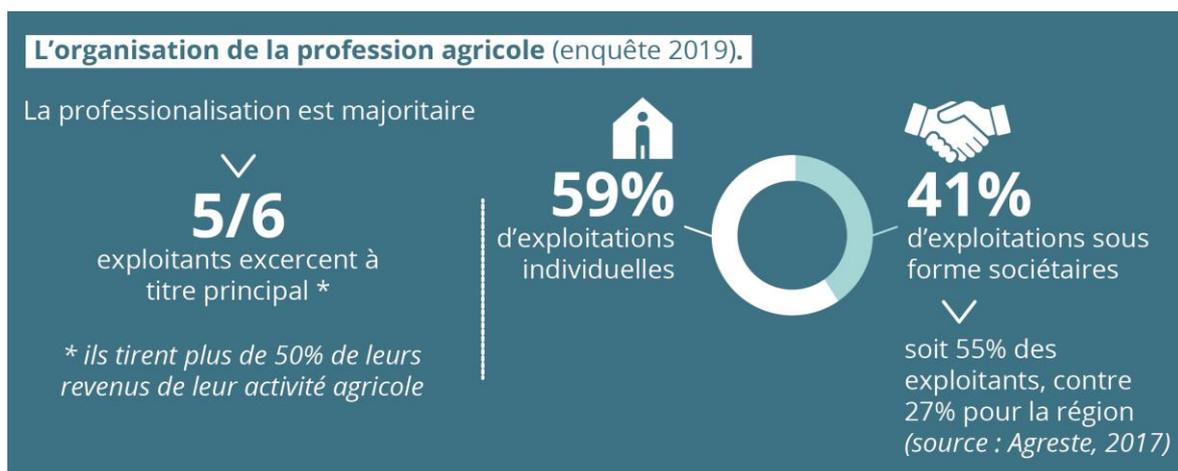
## 1. UNE ACTIVITE AGRICOLE IMPORTANTE ET A MAINTENIR POUR LE VOIRONNAIS

### > Exploitants et exploitations agricoles



La moyenne d'âge de la population agricole est de 47 ans. Presque une moitié d'agriculteurs et d'agricultrices (45%) ont entre 45 et 60 ans avec toutefois une dynamique de renouvellement générationnel : un tiers des exploitants (34,5 %) a moins de 40 ans avec 17 % de femmes (23 femmes sur 138 personnes).

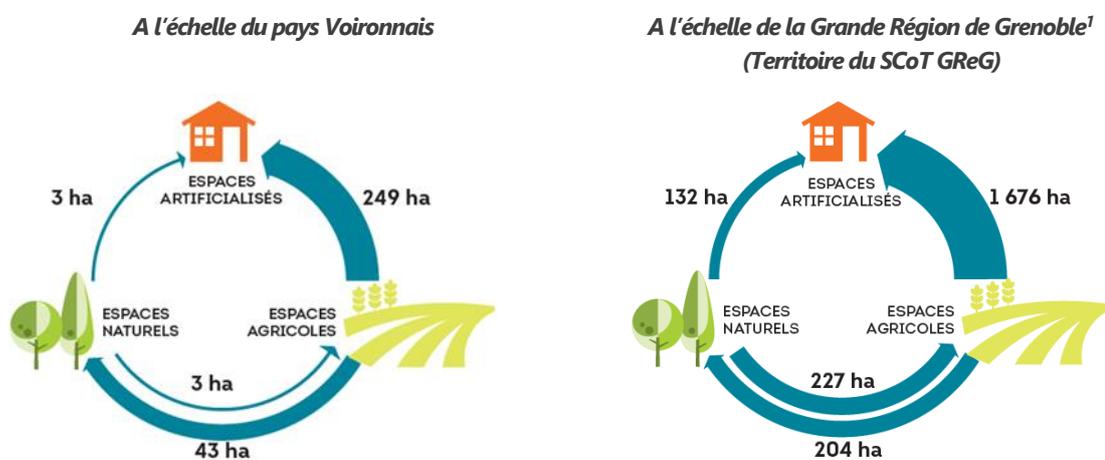




> **Une activité agricole structurante qui façonne le paysage**

En dépit de la progression de l'urbanisation, les espaces agricoles restent dominants et représentent en 2015, 18 500 ha, soit 49% du territoire. (Source : SPOT Thema, 2015)

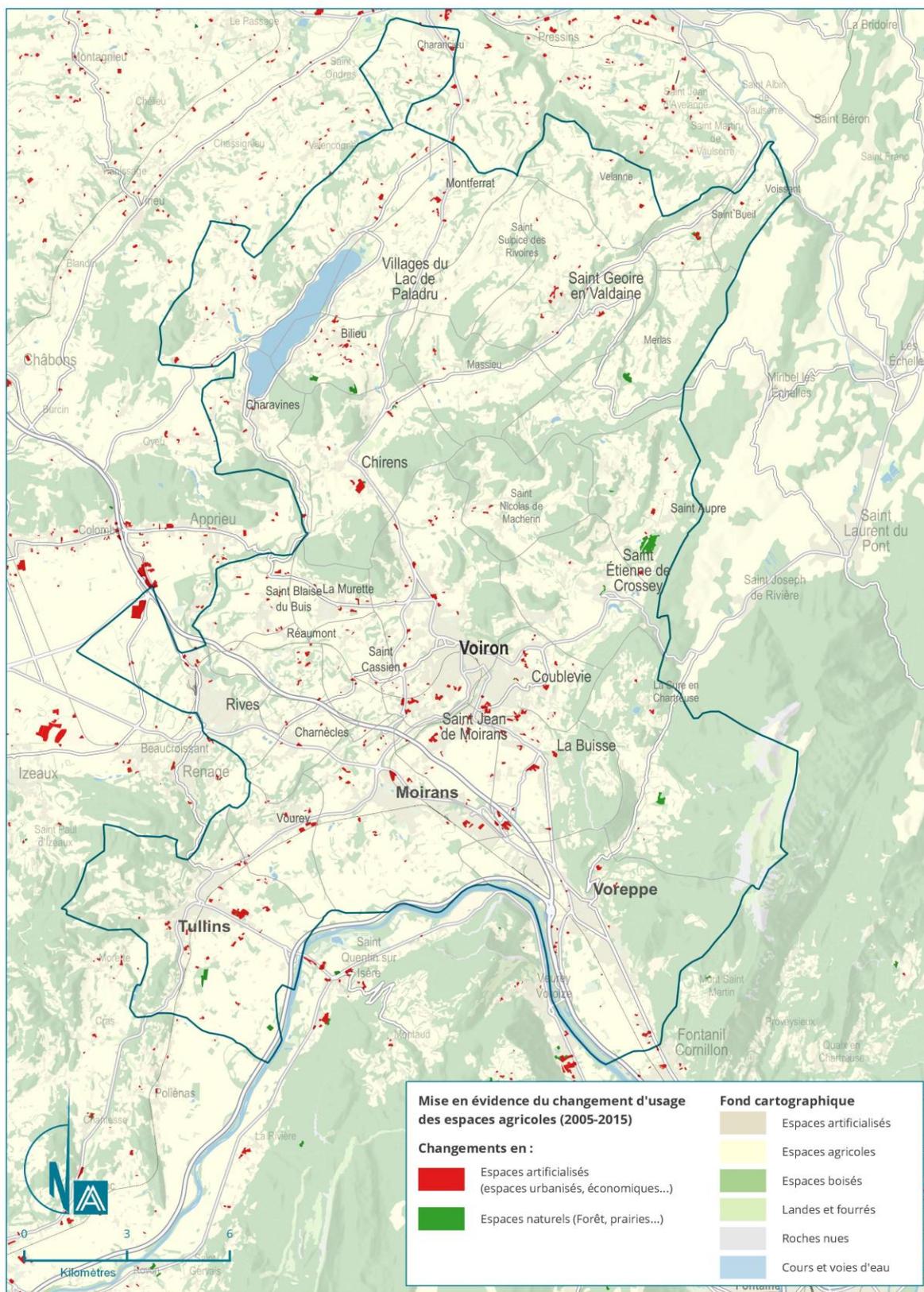
**Changements d'occupation du sol entre 2005 et 2015 :**



En proportion, **l'artificialisation des espaces agricoles entre 2005 et 2015 est plus rapide dans le Voironnais qu'à l'échelle de la Grande région de Grenoble** : 1,41 % des espaces agricoles de 2005 (249 ha) ont été artificialisés sur le Voironnais, cette proportion étant de 1,16 % à l'échelle de la GReG.

<sup>1</sup> La Grande région de Grenoble comprend 261 communes et 7 EPCI (Grenoble-Alpes Métropole, Communauté d'Agglomération du Voironnais, CC du Pays du Grésivaudan, CC du Trièves, CC Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, CC de Bièvre est, CC de Bièvre Isère)

Evolution de l'occupation du sol agricole entre 2005 et 2015 (Source SPOT Thema)



Sources :BD-TOPO® IGN traitement relief AURG, BD Topo® IGN, Corine Land Cover 2018, Spot-Thema 2015

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, clo - 06/18

### > Des défis et des questionnements pour l'avenir

**Plus de la moitié des exploitants âgés de 55 ans et plus déclarent ne pas avoir trouvé de successeur.** La dynamique de renouvellement générationnel identifiée sera-t-elle suffisante pour assurer la transmission des 10% des exploitations concernées sur le territoire ? Il s'agit principalement des filières bovines.

- Renforcer la politique publique de soutien au service de l'agriculture du Voironnais ? (Production, transmission, valorisation, commercialisation...)
- Développer la politique foncière agricole du Pays Voironnais ?

## 2. UNE AGRICULTURE EN LIEN AVEC SON TERRITOIRE ET LES ATTENTES DES HABITANTS ?

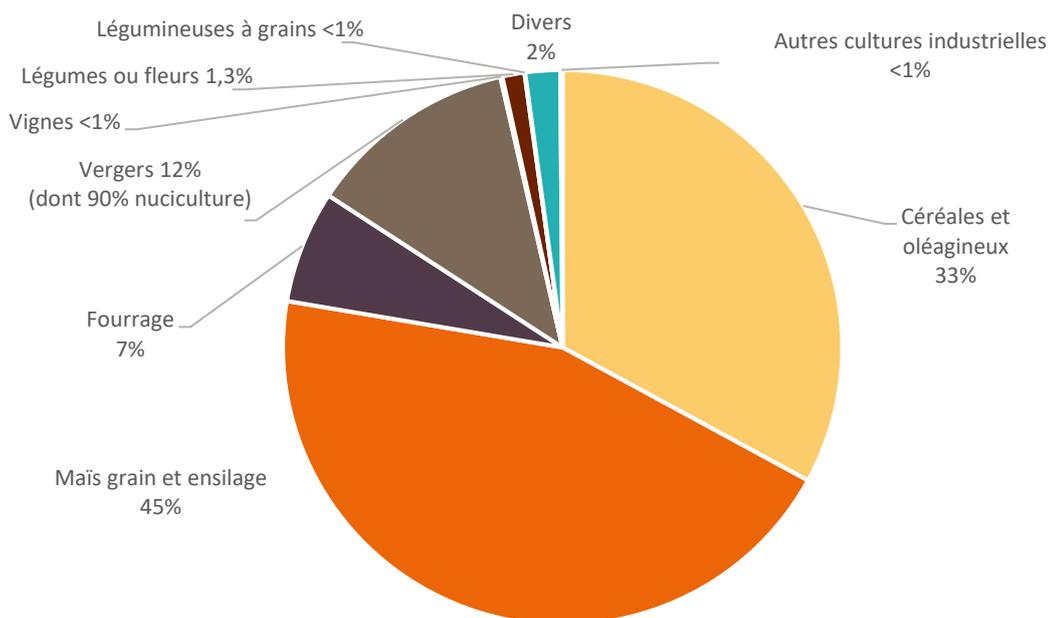
### > Une production agricole plutôt diversifiée tout en étant structurée autour de grandes filières

Le territoire est caractérisé par la grande diversité de ses productions agricoles.

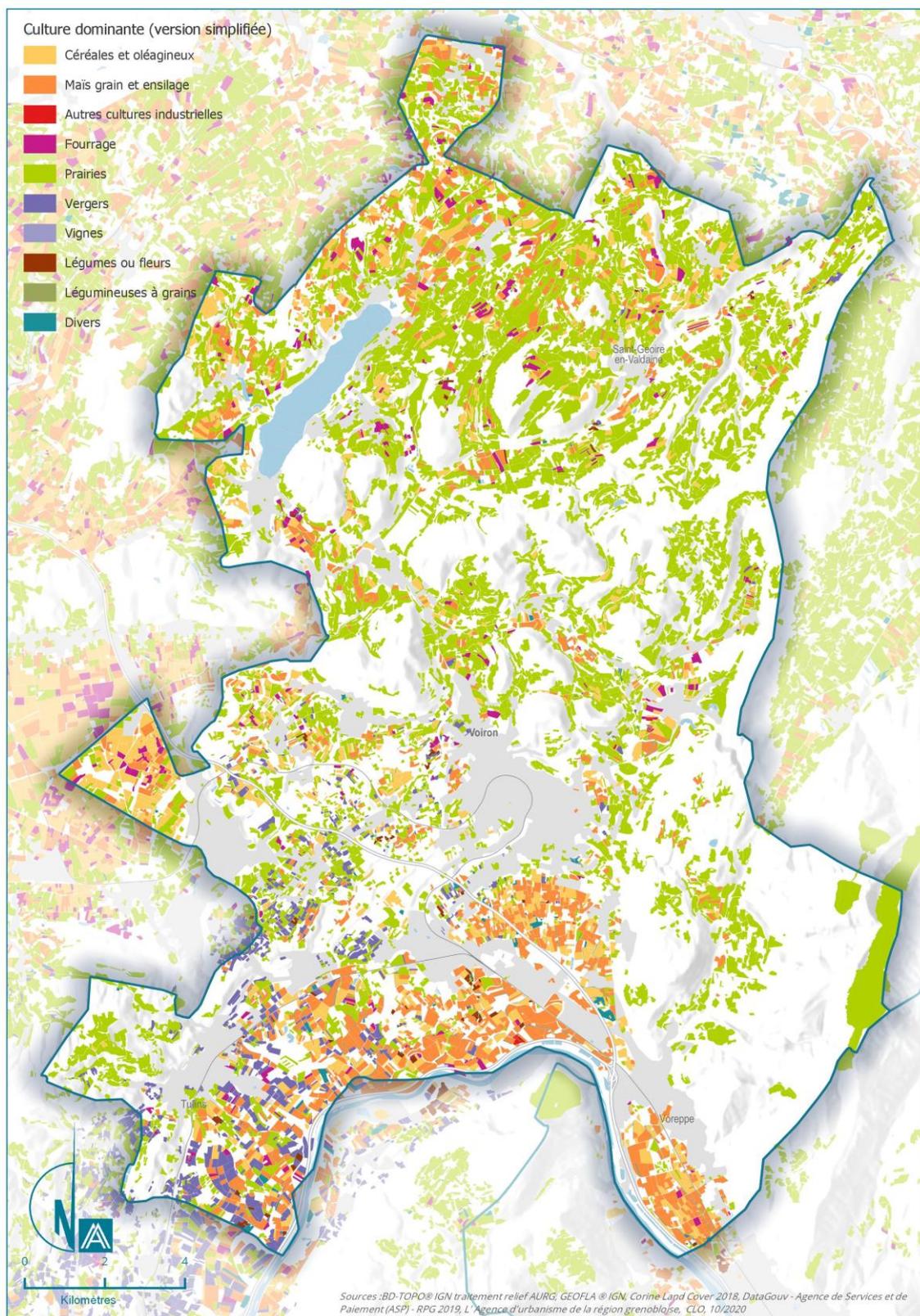
Cinq grandes filières se sont principalement développées en bénéficiant d'une part des échanges entre les terres de plaine et de montagne et d'autre part d'un bassin de vie de plus de 500 000 habitants : bovin viande, bovin lait, céréales, maraîchage/fruits, nuciculture.

D'après l'analyse du registre parcellaire graphique 2019, les prairies représentent 60 % des surfaces agricoles du Pays Voironnais (8 537 ha sur 14 216 déclarés).

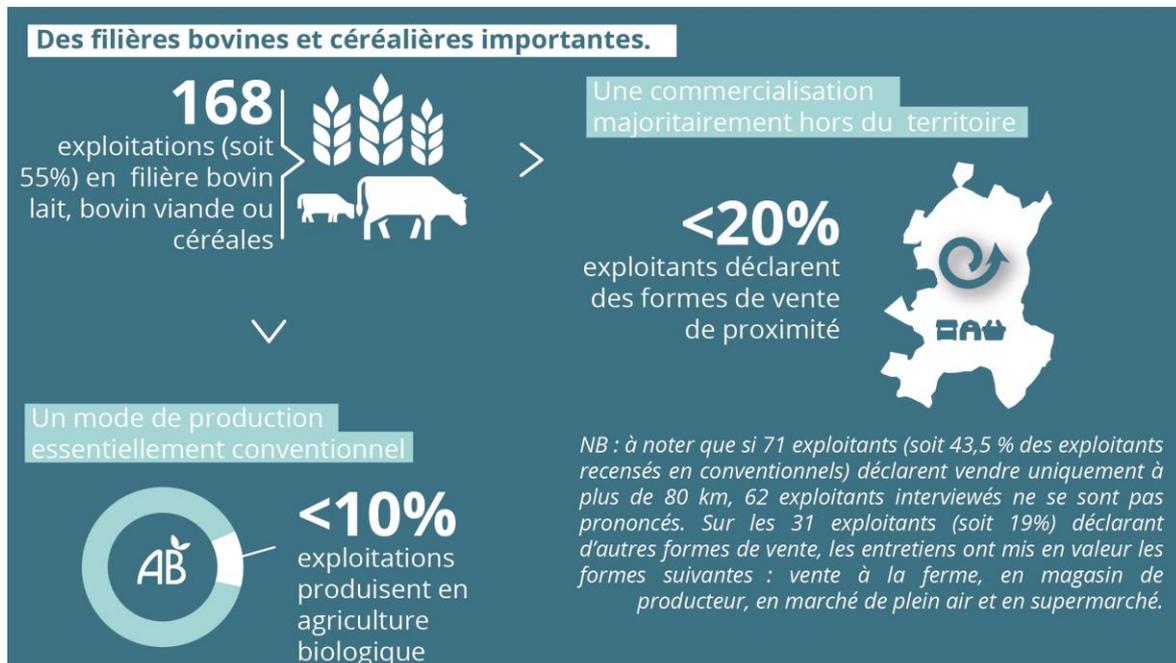
**Répartition des surfaces agricoles (à l'exception prairies) source RPG 2019**



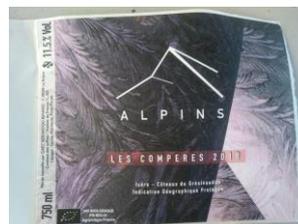
### Les surfaces agricoles déclarées en 2019 dans le Pays Voironnais (source RPG 2019)



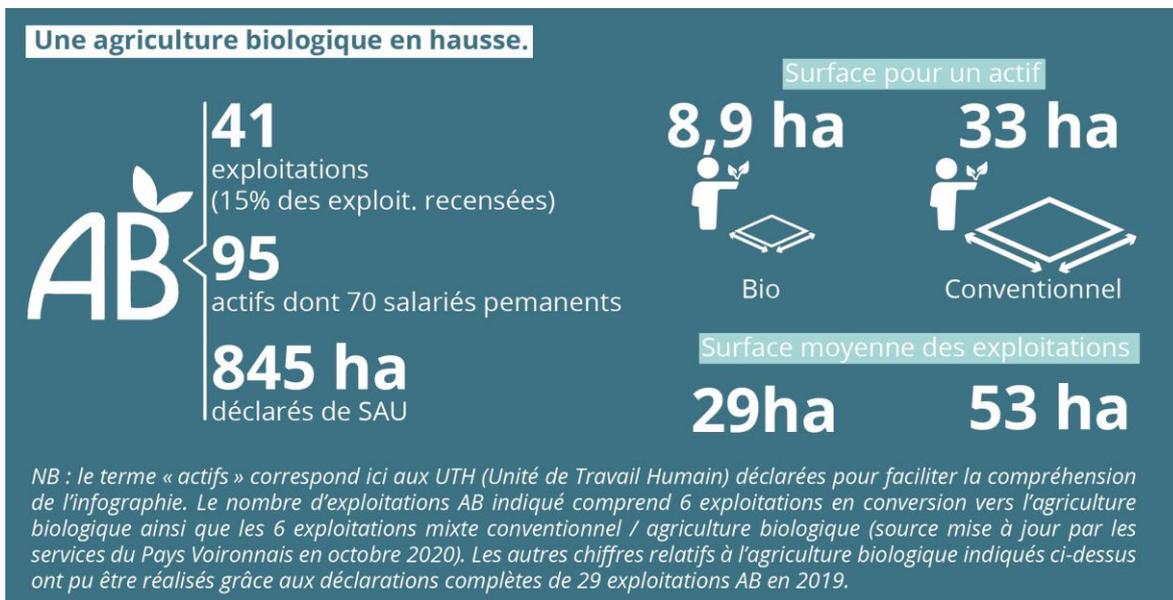
Les filières bovin lait, bovin viande et céréales représentent plus de la moitié des exploitations du territoire. Elles restent majoritairement sous un mode production conventionnel avec une commercialisation principalement en circuit long.



Par ailleurs, trois filières agricoles de prestige sont implantées sur le territoire : AOP Noix de Grenoble, IGP Saint Marcellin (fromage), IGP Isère « coteaux du Grésivaudan » (vin).



## > Une nette progression de l'agriculture biologique depuis 10 ans



**Le nombre d'exploitations en mode de production biologique (AB) a doublé en dix ans.** Les exploitations labellisées AB concernent principalement les filières fruitières, maraichères et nucicoles. Ceci explique que la surface moyenne des exploitations en agriculture biologique reste inférieure à celle des exploitations en agriculture conventionnelle (29 ha contre 53 ha). Ces dernières sont très représentées dans les filières bovines et céréales qui demandent de plus grandes surfaces, en moyenne, par exploitation.

Toutes pratiques agricoles confondues, **les fermes en agriculture biologique du Pays Voironnais génèrent près de quatre fois plus d'emplois ramenés à l'hectare que l'agriculture conventionnelle.** En 2010, d'après le RGA au niveau national, le contenu en emploi pour une ferme AB était supérieur à 59 %. Le remplacement d'intrants chimiques par des pratiques exigeantes en travail, la plus forte prévalence des exploitations dédiées aux fruits, aux légumes et à la vigne, la part élevée de la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts, augmentent la masse d'emploi moyen des exploitations.

## > L'activité agricole : commercialisation, transformation et hébergement



La tendance qui se dessine autour de ces chiffres clés, est celle d'une agriculture en recherche de débouchés locaux leur permettant de diversifier leurs sources de revenus, d'être mieux armés pour résister aux défis sociaux et environnementaux à venir et ainsi de conforter économiquement leur activité dans la durée.

## > Des défis et des questionnements pour l'avenir

### Pour le monde agricole :

- Les filières bovines et céréalières, économiquement importantes pour le territoire, pourraient-elles se révéler fragiles sur la durée ?
- La poursuite de l'agrandissement des exploitations : quelles conséquences sur la qualité des paysages agricoles (haies, bosquets...) et sur le nombre d'exploitations donc l'emploi agricole ?

**Pour le développement et la structuration d'une alimentation locale de qualité :**

- Renforcer la place et la diversité de l'agriculture du Voironnais dans les filières alimentaires locales ?
- Développer l'accessibilité aux produits locaux de qualité par exemple en soutenant le développement de la commercialisation de proximité ?
- Agir sur la demande pour faire évoluer l'offre en restauration collective ?
- Renforcer les moyens de la politique alimentaire interterritoriale ?

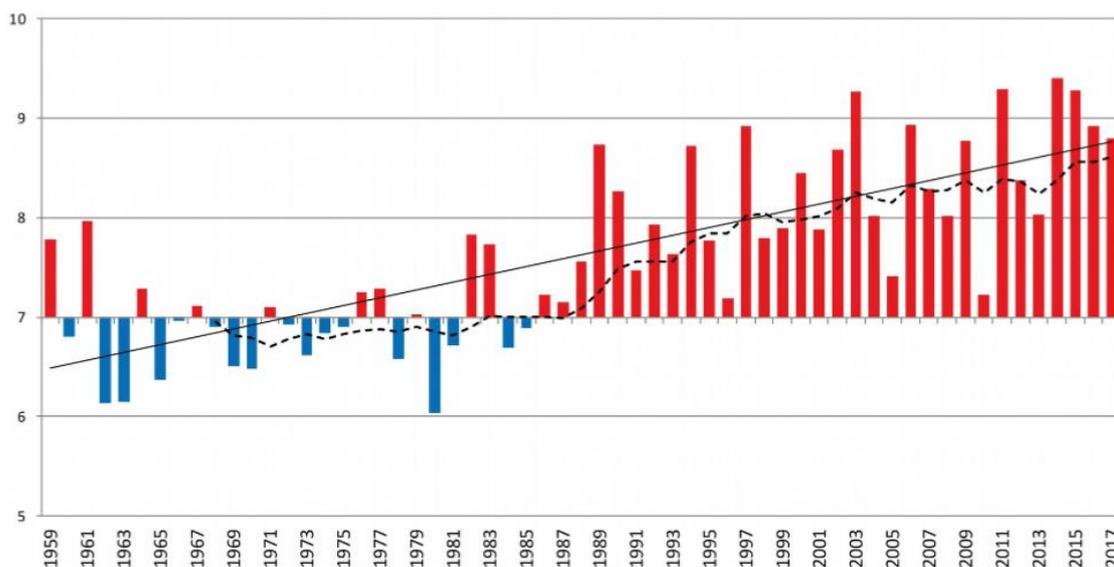
### **3. VERS DES PRATIQUES AGRICOLES PLUS EN PHASE AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES ?**

*N.B. L'ensemble des données et constats exprimés dans cette partie 3 du document sont issues du diagnostic du PCAET du Pays Voironnais.*

#### **> L'agriculture et les impacts du changement climatique : une vulnérabilité globale qui interroge les modes de production**

##### **Des canicules et fortes chaleurs qui vont aller en s'amplifiant avec des impacts potentiels sur la productivité agricole**

Au niveau local, les stations Météo-France les plus proches du Pays Voironnais, permettant de bénéficier de séries climatiques fiables, sont situées à la Grande Chartreuse (947m) ainsi qu'à Lyon-Bron (197m). Sur la station Météo-France de la Grande-Chartreuse, la moyenne des températures annuelles a augmenté de +2.3°C depuis 1959, soit une tendance quasi-identique à celle de la station de Lyon-Bron (+2.2°C). **Les 4 dernières années font ainsi parties des 10 années les plus chaudes depuis 60 ans**, toutes été enregistrées après 1959.



Graphique : écarts des températures moyennes annuelles (en °C) par rapport à la moyenne 1961-1990, mesurées entre 1959 et 2017 à la station Météo-France de la Grande Chartreuse (945m). Source : Météo-France, traitement AGATE

A l'image des phénomènes mondiaux en cours, **le Voironnais doit ainsi se préparer à une augmentation des phénomènes naturels extrêmes impactant la productivité agricole, notamment les épisodes de fortes chaleurs, de canicules<sup>2</sup> et de sécheresses.**

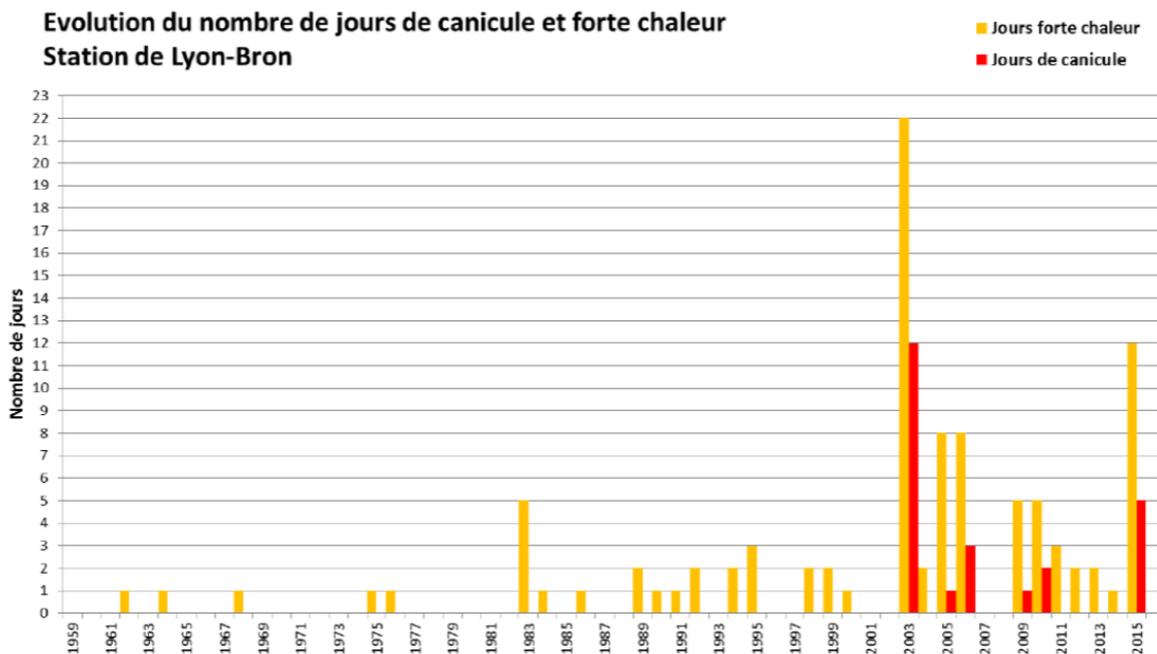
Les chiffres cités dans le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) en témoignent :

- Des épisodes de forte chaleur en progression depuis 1990 (en fréquence et en intensité avec un nombre de jours plus importants) : 3,4 j/an contre 1 j/an avant 1989,
- Apparition de canicules à partir de 2003 qui devraient s'amplifier,
- 35 % de journées estivales en plus (température journalière maximale >25°C).

Lors de la canicule de 2003, épisode prémonitoire, les besoins en eau de l'agriculture avaient augmenté de 30 % (Source : Étude CEREMA, Les enjeux économiques, sanitaires et environnementaux du changement climatique en Isère, 2017). Si des phénomènes intenses de ce type venaient à se reproduire plus régulièrement, une tension sur la ressource en eau pourrait apparaître se manifestant notamment par **des besoins en irrigation accrus**.

D'autres phénomènes naturels pourront s'avérer également de plus en plus pénalisant pour l'agriculture, comme **les vents violents, les épisodes de grêles ou encore les inondations liées aux orages brusques et intenses**.

<sup>2</sup> La notion de canicule correspond à une succession d'au moins 3 jours consécutifs de fortes chaleur (20°C pour le seuil de température minimale et 34°C pour le seuil de température maximale).



Graphique : évolution du nombre de jours de canicule et forte chaleur sur la station de Lyon-Bron pour la période 1959-2015 Source : ORECC 2017

### Un bilan hydrique de plus en plus déficitaire : une contrainte forte à laquelle l'agriculture devra s'adapter

Les activités agricoles du Voironnais, dominées par l'élevage et les cultures céréalières, ont des besoins quantitatifs importants en eau. Elles risquent cependant à l'avenir d'être affectées par des situations de déficit hydrique.

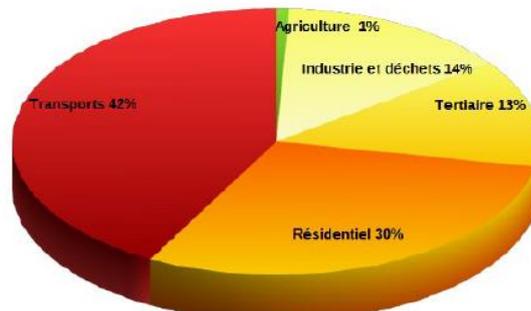
En cause ? La **baisse régulière du bilan hydrique** ! En effet si l'évolution climatique actuelle ne semble pas engendrer de changements importants dans le régime des précipitations (variables d'une année sur l'autre), l'augmentation des températures davantage marquée au printemps et en été a pour conséquence une évapotranspiration plus importante (quantité d'eau transférée vers l'atmosphère, par l'évaporation du sol et la transpiration des plantes). Elle est par exemple évaluée à + 7 % en 30 ans à St-Etienne de Saint-Geoirs. Le bilan hydrique (précipitations stables moins évapotranspiration en hausse) devient progressivement de plus en plus déficitaire.

### > Un secteur agricole directement affecté par les effets du changement climatique mais contributeur lui-même à l'émission de gaz à effet de serre (GES)

Si en termes de consommations d'énergie l'agriculture reste un contributeur minime à l'échelle du Voironnais, il n'en va pas de même pour les émissions de GES pour lesquelles la contribution est beaucoup plus importante

### Bilan des émissions d'énergie :

Elles sont estimées à 2 476 GWh en 2015 (c'est équivalent à 7 500 camions de fioul !), soit 27 MWh/habitant (Moyenne nationale = 23 MWh). Mais l'agriculture ne représente qu'1 % des consommations (à mettre en regard des postes transports et bâti qui sont responsables à eux deux de 85 % des consommations).



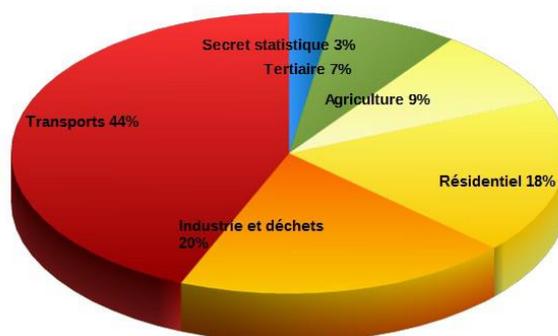
Graphique : part des émissions d'énergie par grand type de contribution.

Source : PCAET du Pays Voironnais, 2019

L'utilisation des énergies non renouvelables reste très largement majoritaire sur le Voironnais avec 48 % de produits pétroliers, 15 % de gaz et 23 % d'électricité. Les énergies renouvelables (EnR) thermiques représentent seulement 5% des consommations et les carburants d'origine organiques (organo--carburants) 3 %. L'agriculture pourrait avoir un rôle à jouer pour le développement des EnR, tout en continuant à assurer sa mission de production alimentaire, notamment par les procédés de méthanisation qui font partis des solutions retenues par le PCAET : objectif 20 GWh d'ici 2026, soit 3 projets dont des projets agricoles.

### Emissions de GES : une responsabilité plus forte de l'agriculture

Les émissions de GES du Voironnais sont estimées dans leur ensemble à 582 KteqCO<sub>2</sub> en 2015 pour le Voironnais, tous postes émetteurs confondus, soit une baisse de 4% depuis 1990. L'impact de l'agriculture sur les GES est plus important que celui sur l'énergie puisqu'il est porté à **9 % des émissions**. Les transports (44 %), l'industrie (20 %) et le résidentiel (18 %) restent les grands postes émetteurs de GES.



Graphique : part des émissions de GES par grand type de contribution. Source : PCAET du Pays Voironnais, 2019

Détail des 9 % d'émissions de GES agricoles :

- 90 % de ces émissions sont non-énergétiques (fermentation entérique, effluents, apports d'azote, ...),
- 10 % sont énergétiques (carburants pour engins, chauffage des bâtiments, ...).

### Un impact GES encore plus important lorsqu'on prend en considération toute la chaîne alimentaire

A l'échelle française, le secteur agricole émet 21% des émissions de GES du pays. Mais si l'on prend en compte toute la chaîne du champ à la fourchette, les activités agricoles et alimentaires françaises représentent 36% des émissions de GES françaises, loin devant les émissions liées au transport ou encore à l'habitat. Ces émissions sont dues pour moitié à la production agricole. Le reste est lié à la fabrication d'emballage, à la transformation, au transport et à la commercialisation alimentaire (20%), au déplacement des clients jusqu'au magasin (11%), au traitement des déchets alimentaires (7%), etc. (source [reseauactionclimat.org](http://reseauactionclimat.org))

## > Des défis et des questionnements pour l'avenir

**Un enjeu qui reste prioritaire est celui de réduction de l'artificialisation des sols et de la maîtrise de la pression foncière.** Il s'agit de conserver dans la durée des capacités de production alimentaire de proximité pour répondre aux probables futures crises sanitaires et climatiques qui pourront survenir :

- Une pression foncière qui s'exerce du fait des besoins de l'urbanisation (pour rappel, plus de 1000 ha artificialisés depuis 2000, dont 250 ha depuis 2010), mais également, il s'agit de le souligner, au sein du monde agricole (pressions sur les terres vacantes, réorganisation et acquisitions des tènements...)
- La nouvelle stratégie Eau, Air, Sol portée par les services de l'Etat, à l'échelle de la région AURA, pose question quant à son application et sa déclinaison locale. Par exemple comment s'effectuera la mise en œuvre de l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) ? Comment la qualité des sols pourra-t-elle être mesurée et prise en compte dans les arbitrages futurs ?
- Dans ce contexte, comment développer les actions foncières du Pays voironnais ? Par exemple l'acquisition publique ? (Ex : les 100 ha en plaine de Moirans).

**L'impératif d'adaptation et d'accompagnement des exploitations aux effets du changement climatique** représente un second enjeu de taille pour le territoire, intrinsèquement lié au précédent : canicules et sécheresses, pénuries d'eau et déficit hydrique, orages et grêles imprévisibles et dévastateurs, inondations... autant de risques qui pourraient s'intensifier à l'avenir. Face à cela quelles seront les capacités d'adaptation des systèmes et acteurs agricoles en place ?

Dans ce but, le Pays Voironnais s'est d'ores et déjà doté d'objectifs stratégiques ambitieux dans le cadre de son PCAET :

- Réduire les émissions indirectes en agissant au niveau des filières : encourager les filières de commercialisation courtes et locales.
- Réduire l'empreinte carbone de l'assiette du consommateur.
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles des exploitations agricoles.
- Réduire les émissions non énergétiques en améliorant les pratiques culturales.

### **Poursuivre la mise en œuvre de la transition écologique**

- L'exemplarité des actions et des projets publics portés par le Pays Voironnais, aujourd'hui et encore plus demain, apparaît comme une brique essentielle de cette transition. Des projets pilotes pourraient être développés sur le foncier acquis par la collectivité tels que : le développement de plusieurs micro fermes en permaculture sur la base des recherches-actions de l'INRAE, la mise en place de baux environnementaux avec obligation de culture en bio, le soutien à l'agroforesterie et à la permaculture, ou encore la mise en place de d'actions ambitieuses en faveur de l'éducation à l'environnement.
- La question se pose également d'un éventuel renforcement du rôle du FIDA (Fonds Intercommunal pour le Développement Agricole) pour accélérer cette transition écologique.

